



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 08 septembre 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Monsieur Philippe VILM
6 rue du Faubourg
57690 HAUTE - VIGNEULLES

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ

antoine.schwartz@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 87

Objet : Dossier de déclaration de travaux de drainage agricole sur la commune de HAUTE-VIGNEULLES.

Courrier de non-opposition à la réalisation des travaux, après envoi de compléments.

P.J : 1 récépissé de dépôt de dossier + 1 fiche descriptive

Monsieur,

Vous nous avez transmis pour instruction un dossier relatif à des travaux de drainage agricole sur la commune de HAUTE-VIGNEULLES (dossier enregistré sous le logiciel CASCADE, portant le numéro suivant : 57-2017-00213 qui a fait l'objet d'une demande de compléments.

Suite à la réception et à l'étude des compléments demandés, votre dossier est considéré comme étant complet et régulier. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Vous trouverez ci-joint une copie du récépissé de dépôt de dossier de déclaration (déjà en votre possession), ainsi qu'une fiche descriptive résumant l'opération.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé précité sera affichée à la mairie de HAUTE-VIGNEULLES où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-FOTIER

Copie pour information :

- AFB -Patrice MULLER
- MAIRIE HAUTE- VIGNEULLES

